

ALLIANCE ARC-EN-CIEL - COLLECTIF SAUVONS LE TOGO : LE MATCH



S'unir ou s'affronter : deux logiques opposées

INVITE SPECIAL



**Cécile
MUKARUBUGA,
Représentante
UNFPA - Togo**

PP.5,6

GRANDE ENQUETE

**Le travail des enfants
domestiques**

- Les «bonnes», de
petites esclaves
modernes
- Témoignage poignant
de Da ENESTO
Akpédjé, 12 ans

PP.7,8,9

Eco / SOCIAL

CARMMA

**La gratuité qui coûte
cher aux hôpitaux**

P.12

CULTURE



VLISCO

**3^{ème} Collection
«Funky Groove»**

P.14

Vous avez besoin
d'un chauffeur ?

Choisissez



APPELEZ

22 22 27 07 77 / 22 35 77 66

Courriel: contact@focusyakou.com

DROIT DE MANIFESTER

Selon des informations rapportées par ses principaux leaders, le Collectif « Sauvons le Togo » aurait été empêché de tenir meeting le week-end dernier dans la ville de Kara, par des individus menaçants et munis d'armes blanches. Ceci, après que des responsables des forces de l'ordre aient vainement tenté de les dissuader d'organiser cette manifestation, longtemps prévue et dument autorisée.

Ce genre d'initiative anachronique n'est plus tolérable et devra être proscrite. Elle vient s'ajouter à la liste déjà trop longue de manifestations empêchées ou dispersées alors que toutes les formalités requises aient été accomplies et que l'ordre public n'était pas menacé.

Le droit de manifester est sacré et constitue l'un des droits fondamentaux des citoyens. Il est celui qui permet à tout Togolais, satisfait de la situation ou au contraire dénonçant les lacunes et autres défaillances de la politique menée, de l'exprimer. A sa manière, et sous la forme qu'il juge le plus expressif de son aspiration ou de son état d'âme ; sous réserve bien évidemment des dispositions légales. Il n'est pas acceptable, quand bien même l'on soit en désaccord politique aussi bien sur le fond que sur la forme avec leur démarche, qu'on empêchât, ne serait-ce que par une passivité complice, une catégorie de Togolais de s'exprimer. La discrimination quasi-institutionnalisée qui favorise et encadre l'exercice du droit de manifester pour certains, le tolère voire l'interdit pour d'autres est dangereuse pour notre République. Elle l'est d'autant qu'elle reste à l'opposé de l'engagement du Chef de l'Etat de construire un pays apaisé et réconcilié, ainsi que du discours sur sa disponibilité à l'établissement d'un dialogue ouvert et permanent avec ses adversaires politiques.

L'incident de Kara sape déjà les premiers pas du nouveau gouvernement qui en est victime expiatoire alors même que son Chef, Arthème Ahoomey-Zunu, a rappelé lors de son discours de politique générale à l'Assemblée Nationale, que le dialogue serait au centre de son action. Il est clair que les signaux contradictoires ne favorisent pas l'instauration d'un climat de confiance entre les acteurs politiques. Ils pourraient légitimer la position hier intenable mais aujourd'hui de plus en plus justifiable, de la minorité bruyante qui rejette toute idée de discussion et a toujours fait de la chaise vide, une politique. L'autre danger est que le blocage de l'exutoire que constituent les manifestations, n'entraîne l'adoption d'autres formes d'expression, davantage à la marge de la légalité et de la paix sociale ; perspectives qu'on ferait mieux d'écarter le plus rapidement possible.

Notre pays a chèrement payé le prix de ses crises politiques à répétition pour envisager de nouveau, alors que d'autres voies sont à portée de main et de raison, retomber dans les années noires et de plombs.

C'est à croire que se développent parallèlement aux positions officielles de part et d'autre, des alliances objectives transversales tendant à créer un climat perpétuellement tendu, justifiant les statuts ou la démarche des uns, et maintenant la position des autres. Parce qu'en réalité, sur le plan politico-médiatique, une manifestation encadrée et se déroulant pacifiquement est un fait divers, alors qu'empêchée ou réprimée, elle devient un événement. Le choix est donc clair. Et pourtant !

La CPP sur l'échiquier politique togolais

Franck NONNKPO

Comprendre les idéaux du parti

Au cours d'un petit déjeuner organisé le 03 août dernier par la Convergence Patriotique Panafricaine (CPP), les grands idéaux ainsi que les orientations politiques du parti ont été exposés à la presse à travers une déclaration liminaire présentée par le Président, Francis EKON. Que retenir ?

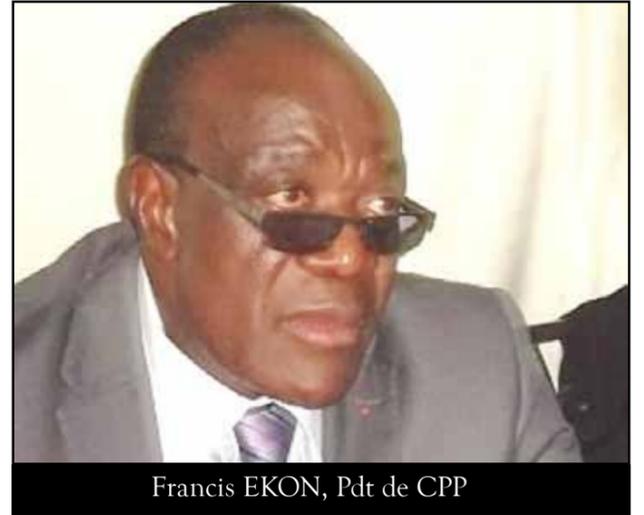
Née le 15 août 1999 de la fusion de quatre (04) formations politiques : UTD (Union Togolaise pour la Démocratie) d'Edem KODJO, PAD (Parti de l'Action pour le Développement) de Francis Mawouena EKON, UDS (Union pour la Démocratie et la Solidarité) de Cornélius AÏDAM, PDU (Parti pour la Démocratie et l'Union) de Jean Lucien SAVI de Tové, la CPP est fondée sur la volonté de ses militants à œuvrer pour le redressement du Togo et la renaissance du continent africain. Depuis sa création, le parti s'est inscrit dans une philosophie de dialogue irréversible et irrévocable, du respect mutuel et du Grand Pardon.

Quatrième force politique du Togo après le RPT, l'UFC et le CAR, selon les résultats des législatives d'octobre 2007, la CPP est implantée sur la majeure partie du territoire, du nord au sud, de l'Est à l'Ouest. Le parti entretient de bonnes

relations avec les autres formations politiques du pays notamment celles qui partagent la même idéologie du Grand Pardon, de la réconciliation...

Comme perspectives, le parti de Francis EKON se propose entre autres de sauvegarder les acquis démocratiques, d'œuvrer pour l'alternance pacifique ; d'instiller dans le débat politique national des idées neuves et partager avec les autres formations politiques une vision et une créativité capables de redonner aux Togolais une approche pragmatique de la construction du pays ; développer chez les Togolais le sens du courage, de la loyauté, la volonté, l'épanouissement, la responsabilité et le progrès ; développer chez les Togolais le sens de la réconciliation etc.

Tirant les leçons des errements et des échecs de l'opposition depuis l'amorce de la lutte démocratique jusqu'à aujourd'hui, la CPP,



Francis EKON, Pdt de CPP

soucieuse d'une alternance apaisée, refuse la politique du boycott et de la chaise vide et assoit sa politique sur quatre (04) axes fondamentaux :

-Les Togolais doivent apprendre à vivre ensemble c'est-à-dire s'accepter mutuellement et accepter leurs différences

-Il faut que les Togolais apprennent à travailler ensemble : ils doivent mettre en synergie leurs potentialités, s'accorder sur l'essentiel pour définir les grandes orientations politiques, contribuer à l'édification d'un Togo plus fort et plus prospère.

-Il faut que les dirigeants du pays et les détenteurs d'une parcelle du pouvoir

économique apprennent à répartir équitablement les ressources du pays : cela signifie pour la CPP accepter de produire et de partager les biens que nous avons en commun sans aucune forme de discrimination et surtout dans le strict respect des principes d'équité

-Il faut que chaque Togolais imprime dans ses comportements quotidiens la culture démocratique : qui consiste à comprendre que la démocratie n'est pas réductible à la seule alternance politique au sommet de l'Etat. Bien sûr, l'alternance est essentielle et fondamentale mais la démocratie se vit également au quotidien ; elle doit être perceptible dans le vécu quotidien des Togolais.



toi & moi



Emission de divertissement Grand Public avec LCF & FOCUS YAKOU

LCF et FOCUS YAKOU
vous présentent la
première de Toi et Moi
L'émission des amoureux.
Vous êtes un couple, vous êtes
mariés, fiancés ou juste
copains, vous vous connaissez depuis
plusieurs années ou quelques mois
vous vous aimez et pensez
tout savoir l'un sur l'autre,
Participez à l'émission Toi et Moi
qui sera diffusée sur LCF et gagner
des weekends en amoureux ainsi que
de nombreux cadeaux.
Pour vous inscrire, envoyez vite
«toi et moi» suivi de vos deux
prénoms au 7090.



UFC :

✉ Ayi d'Almeida

Après la création du CST et de l'alliance ARC-EN-CIEL, le parti de Gilchrist OLYMPIO marginalisé

L'Union des Forces de Changement (UFC), est aujourd'hui une victime collatérale des regroupements qui s'opèrent sur l'échiquier politique. Après la création du Collectif «Sauvons le Togo» (CST) qui rassemble des partis politiques et des associations de la société civile autour d'une plate-forme dont les objectifs restent encore flous ou pas totalement assumés, et celle de l'alliance Arc-En-Ciel qui réunit 6 partis politiques désireux de mettre en place une stratégie unitaire en vue des prochaines consultations électorales, l'ex plus grand parti du Togo se retrouve marginalisé. Avec un réel risque pour lui, s'il survivait, de ne peser que de manière négligente sur les grands enjeux politiques futurs



Gilchrist OLYMPIO, Pdt de UFC

Il y a seulement trois ans, personne, ni acteur ni observateur, n'aurait envisagé un regroupement politique sans avoir sollicité l'onction et l'adhésion du parti de Gilchrist Olympio. C'était l'époque de la pensée unique de l'opposition, où toute solution aux problèmes togolais qui n'émanerait pas de ce parti était considérée au minimum comme aléatoire et suspectée d'être inspirée par le pouvoir en place. L'UFC représentait l'alpha et l'oméga du débat politique et détenait le abel authentique d'opposition vraie », devenue au fil du temps une sorte d'appellation d'origine contrôlée, attribuée selon des critères dont la rationalité échappe encore à l'analyse.

Entre-temps, les élections présidentielles de 2010 et le parricide avorté du leader charismatique du parti par ses lieutenants sont passés par là, entraînant un schisme dont le reliquat de l'UFC tout comme la nouvelle formation politique créée par les frondeurs ne se relèveront pas de si tôt. Mais aussi et surtout, l'accord politique RPT-UFC. Si celui-ci a été une démarche courageuse et d'une grande utilité dans la recherche de l'apaisement pour le pays, il fut en revanche suicidaire sur le plan politique pour Gilchrist Olympio ; le seul bénéficiaire réel de cet accord étant finalement le RPT. Même si tous les procès d'intention et en sorcellerie qui lui ont été faits sont pour la plupart injustes, infondés et bien des fois grossiers, il faut tout de même souligner que ce ne fut qu'un (juste ?) retour de bâton. En effet, pendant longtemps, intoxiqué et manipulé par ses ex-lieutenants selon son entourage

d'aujourd'hui, il indexait et vouait aux gémonies tous les hommes politiques qui ne s'inscrivaient pas dans la logique de l'affrontement, proposant d'autres voies, notamment celle du participationnisme que lui-même finira par adopter. Ceux-ci étaient livrés à la vindicte populaire et soumis à un lynchage médiatique en règle, qui finissait par faire d'eux, des parias de l'opposition. Aujourd'hui, Gilchrist OLYMPIO et son parti font une amère expérience de la politique d'exclusion dont ils ont été les chantres au sein de l'opposition. Nécessairement à tort ?

L'UFC EST-ELLE TOUJOURS DANS L'OPPOSITION ?

Rien n'est moins sûr. Le fait que cette question n'est pas tranchée justifie qu'elle ait été écartée de ces regroupements, surtout de l'alliance Arc En Ciel ; une coalition réunissant à la fois l'UFC et l'ANC étant aujourd'hui improbable, les frères d'hier paraissant tellement irréconciliables et se détestant plus que jamais. Pour un leader de l'Arc En Ciel, il ne s'agit nullement de rendre la monnaie de sa pièce à l'UFC, ni de faire preuve de discrimination. « Comment concevoir qu'un parti dont 7 membres sont au gouvernement, dont les députés votent quasiment de la même manière que ceux du Groupe de la Majorité Présidentielle, dont certains membres sont nommés dans des institutions de la République et dans les sociétés d'Etat; toutes choses qui ne sont accordées à aucun autre parti contestant le pouvoir en place, puisse sérieusement prétendre être dans l'opposition ? L'opposition se définit par les actes que l'on pose en tant que forma-

tion politique ; ce n'est pas un état permanent » déclare-t-il pour expliquer l'absence de l'UFC dans l'alliance. Au CST, on est plus expéditif : « l'UFC et UNIR/RPT, c'est la même chose. » affirme ce responsable. Et de tacler beaucoup plus méchamment : « De toutes façons, ce parti n'existe plus et ne représente plus rien. Comment voulez-vous qu'un parti qui n'existe pas soit membre de notre Collectif ; vous plaisantez ? » L'UFC paie donc son accord avec le RPT et se trouve marginalisée dans la perspective des prochaines élections où il lui sera quasiment impossible de rééditer son score de 2007. Son véritable combat sera de ne pas disparaître totalement de la future assemblée ; ce qui n'est pas gagné. La CPP (Convergence Patriotique Panafricaine) se retrouve dans la même posture, ne faisant pas partie d'aucun des deux regroupements, et pourtant quatrième force politique du pays à l'issue des législatives de 2007. Selon le CST comme l'Alliance Arc En Ciel, les raisons de la mise à l'écart de l'UFC sont les mêmes que celles de la CPP : elle est au pouvoir. Faux rétorque-t-on au par-

ti de Francis EKON, qui précise que sa formation n'a envoyé aucun membre au gouvernement et qu'en tout état de cause, c'est la CPP elle-même qui n'est plus intéressée par ce genre d'initiatives qui se sont toujours soldées par des échecs.

UN ALLIE ENCOMBRANT ?

Certains estiment que l'accord RPT/UFC est devenu caduc depuis la disparition du RPT au profit d'UNIR. Ils raillent le maintien des ministres UFC dans le gouvernement du nouveau Premier Ministre et la qualifient d'allié encombrant. Cependant, même si le « déti » a perdu de sa superbe d'antan, il n'en demeure pas moins un atout important pour le gouvernement, notamment sur le plan international comme gage de l'apaisement et de l'ouverture politique. En effet, aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est toujours monsieur OLYMPIO qui est considéré dans bien de milieux à l'extérieur comme le principal opposant au pouvoir en place. Il est vu comme celui qui a accepté la main tendue

et participe à un gouvernement d'union. Cette réalité a d'ailleurs été confiée à monsieur Jean-Pierre FABRE lors de son dernier séjour européen par un responsable étranger, qui lui a expliqué que s'il veut prendre cette place à monsieur Olympio, il lui faudra faire davantage, y compris sur le plan médiatique. C'est dire donc que même contesté à l'intérieur, l'UFC demeure importante dans la perception qu'ont les Occidentaux des réalités politiques togolaises. Ainsi par exemple, alors que certains compatriotes continuent à marcher tous les samedis pour revendiquer l'hypothétique victoire d'une élection qui a eu lieu depuis deux ans, la Secrétaire d'Etat américaine, Hilary Clinton, en visite il y a quelques semaines à Dakar (Sénégal), si besoin en était encore, a douché les dernières illusions dont on berce les marcheurs, en citant le Togo parmi les pays qui ont accompli des progrès en matière d'organisation des élections, et a réussi la dernière. L'UFC et son leader n'y sont pas pour rien.

OUVERTURE LE SAMEDI
Ateliers TOYOTA-CITROEN CFAO MOTORS Bld Eyadema
8h - 15h non stop
vidange à partir de 25 000F
☎ 22 23 31 21

Alliance Arc-En-Ciel - Collectif Sauvons le Togo : Le match

✎ Ayi d'ALMEIDA

S'unir ou s'affronter : Deux logiques opposées

La création de l'alliance Arc-En-Ciel est une première au Togo. En effet, si elle arrive à atteindre ses objectifs, ce sera la première fois que lors d'élections législatives, des partis politiques de l'opposition mutualisent leurs moyens et présentent des candidatures communes en vue de maximiser leurs chances de gagner des sièges dans la future Assemblée. Mais avant d'y arriver, il faudra assumer la différence avec son devancier le CST, dont la démarche est intrinsèquement différente mais qui, politique oblige, ne lui fera aucun cadeau.



Me Dodji APEVON, Coordt de l'Arc-en-Ciel

Sans surprise, les flingueurs du CST ainsi que tous ceux qui ont récupéré la propriété du label « opposition vraie » autrefois détenu exclusivement par l'UFC (Union des Forces de Changement) sont tombés à bras raccourcis sur l'alliance Arc-En-Ciel bien avant même qu'elle ne soit portée sur les fonts baptismaux. Ce regroupement des partis, notamment le CAR (Comité d'Action pour le Renouveau), la CDPA (Convention

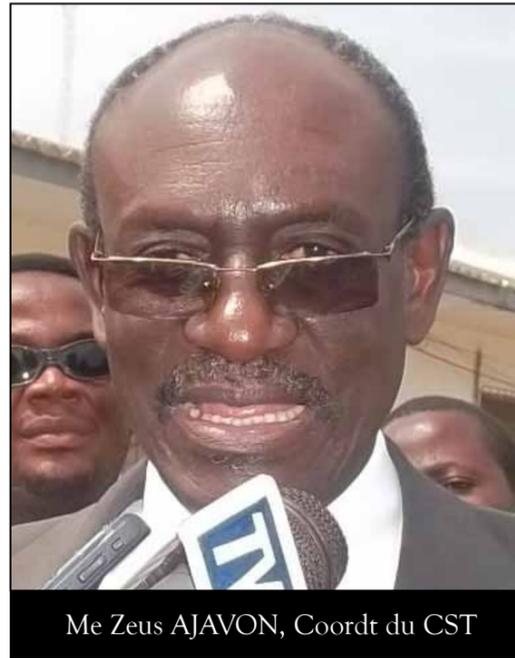
officiellement qu'une ambition : réaliser le grand chelem lors des prochaines élections. En effet, partant du constat que l'union de l'opposition réclamée par leurs électeurs n'a été jusque-là qu'une arlésienne, et qu'une éventuelle victoire passerait nécessairement par la mutualisation des moyens et la présentation de candidatures communes, ces partis ont décidé de sauter le pas en taisant, pour le moment, leur ego.

Démocratique des Peuples Africains), le MCD (Mouvement Citoyen pour la Démocratie), le Parti Démocratique pour le Progrès (PDP), l'UDS-Togo (Union des Démocrates sociaux) et le Nouvel Engagement Togolais (NET) n'a

Le problème pour cette alliance, en attendant d'être confrontée aux réalités du terrain et à la vérité des urnes, est qu'elle arrive à un moment où le CST occupait déjà tout l'espace politique de l'opposition et se positionnait de fait, comme l'unique entité constituée face au pouvoir. Il était le visage de l'opposition, reléguant même au second plan l'ANC (Alliance Nationale pour le Changement) qui en fait partie et sans laquelle au fond, le Collectif serait une coquille vide. C'est donc légitimement que certains au CST voient d'un mauvais œil ce concurrent, et le font savoir par presse interposée.

LOGIQUES OPPOSEES MAIS COMPLEMENTAIRES

Le CST n'est pas forcément de mauvaise foi en s'interrogeant sur l'apparition soudaine d'une telle alliance, au moment où il pense avoir le vent en poupe. En politique, peu de choses étant fortuites, leur suspicion sur les raisons profondes ayant milité à la création de cette alliance, notamment l'affaiblissement du CST, peuvent être légitimes. Cependant elles ne tiennent pas lorsqu'on considère les objectifs poursuivis par les deux coalitions qui sont en réalité complémentaires. Le CST soutient lutter pour obtenir les conditions optimales d'organisation des élec-



Me Zeus AJAVON, Coordt du CST

ELECTORAL

Les partis composant Arc En Ciel l'ont dit : l'alliance est ouverte à tous, y compris ceux qui sont aujourd'hui au CST. Mais si avant les échéances électorales, il n'y a pas une grande coalition de tous les partis se réclamant de l'opposition, l'affrontement est inévitable. En effet, il est illusoire de croire que pour un scrutin à un tour, on pourra faire campagne en épargnant ses amis. Difficile d'aller expliquer aux électeurs que

l'on est pareil alors que l'on se présente sous des bannières différentes. D'ailleurs, si les coalitions sont les mêmes, l'électeur peut-il donc choisir indifféremment l'une ou l'autre ? Sauf qu'une fois à l'Assemblée, il n'est pas acquis que les députés issus de coalitions concurrentes adoptent les mêmes positions. Autant dire que pour éviter le remake de 2007, c'est-à-dire les « tirs amis », les partis de l'opposition ont tout intérêt à se retrouver dans l'alliance Arc-En-Ciel ou dans tout autre regroupement, de même essence.

tions tandis que Arc-En-Ciel ambitionne de présenter des candidatures communes, seul gage selon lui de gagner ces élections, au nom du vieux principe « l'union fait la force. » C'est d'ailleurs l'absence de ce volet électoral qui explique par exemple que ni le CAR, ni la CDPA ne soient pas membres du Collectif après avoir participé à ses travaux préparatoires, et qui fera dire plus tard à Mme Adjmagbo-Johnson, qu'il manquait un mailon essentiel au CST.

GRAND REGROUPEMENT OU AFFRONTEMENT

Vertu du citoyen

✎ TISSIMI

LUTTER CONTRE LES EMBOUTEILLAGES

La ville de Lomé a retrouvé une certaine couleur grâce à l'amélioration des infrastructures routières. Il est indéniable que l'on circule mieux à Lomé surtout au centre-ville. Même si à certaines heures de pointe, on note des embouteillages dans plusieurs secteurs, cela n'a aucune commune mesure avec ce que nous avons connu quelques mois auparavant. Aujourd'hui, les causes des embouteillages se trouvent malheureusement ailleurs. Ce n'est plus l'absence de routes praticables. C'est plutôt le mauvais réglage des feux tricolores ou plus grave, des faits imputables aux usagers de la route, notamment les pannes des voitures sur nos routes.

1-Sur le réglage des feux tricolores

Les feux tels que réglés à plusieurs intercessions ne permettent pas une circulation fluide. En effet, à certains endroits où il doit exister des flèches de dégagement, on retrouve le feu rouge. C'est comme si la municipalité ne dispose pas de technicien qualifié en la matière. Les usagers de la route créent eux-mêmes les signalisations puisque malgré le feu rouge, ils tournent à gauche ou à droite, vont tout droit parce que le passage était libre mais le feu rouge interdisant de passer. La municipalité doit rapidement régler ce problème pour endiguer les embouteillages dans la ville de Lomé.

En outre, le non respect des feux tricolores tels qu'ils existent, engendre également des embouteillages. Le citoyen

n'a pas, quoi qu'il en pense, à substituer ses propres règles à celles établies par l'autorité compétente. Ce manque de respect constitue de l'incivisme. Comme on dit, même si la loi est mauvaise, elle demeure la loi et elle doit être respectée.

2- Les pannes de voiture sur nos routes

Il est fréquent de voir sur nos routes des véhicules tombés en panne, surtout les gros camions-remorques qui sont immobilisés pendant plusieurs jours, rendant difficile la circulation.

Les causes de ces pannes sont parfois la violation, pour les gros-camions, du code de la route. En effet, ces gros-camions empruntent souvent des voies qui leur sont interdites et où il y a de petites collines.

Parfois, c'est la surcharge qui est la cause de leur panne ou accident.

Les citoyens ont l'obligation de respecter les prescriptions du code de la route et de veiller à ce que leur véhicule soit toujours en bon état de marche.

La municipalité de Lomé a l'obligation de trouver une solution à ce problème qui devient récurrent.

La municipalité doit s'organiser de manière à procéder ou à faire procéder à l'enlèvement immédiat de tout véhicule qui tombe en panne sur les routes.

Cela garantirait une bonne circulation des usagers. Le véhicule ainsi enlevé doit être déposé à la fourrière. Le propriétaire devra payer le coût de l'enlèvement avant de récupérer son véhicule.

La municipalité peut, pour cela, créer une brigade d'intervention rapide de mécaniciens dont la tâche sera de réagir à chaque fois qu'un véhicule tombe en panne sur nos routes et bloque la circulation.

Les citoyens de leur côté doivent toujours veiller à ce que leur véhicule soit en bon état mécanique et technique pour éviter de le voir tomber en panne sur les routes.

Les services de transports routiers en charge de la délivrance des autorisations de circuler doivent davantage être regardants sur l'état des véhicules qui se présentent à la visite technique.

L'Etat doit adopter une politique, comme au Ghana, pour interdire l'importation de véhicules qui ont un certain âge d'utilisation.

Interview de Mme Cécile MUKARUBUGA, Représentante du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) au Togo

La rédaction

« L'UNFPA est sur la bonne voie pour que le droit et l'accès à la santé de la reproduction soient garantis à tous les Togolais »

La Journée mondiale de la population célébrée chaque 11 Juillet a été observée cette année sous le thème « un accès universel aux services de santé procréative ». A cette occasion, Cécile Mukarubuga, Représentante du Fonds des Nations Unies au Togo, dresse le bilan des efforts de son institution et du gouvernement togolais en matière de réduction de la mortalité maternelle et néo natale ainsi que l'accès des jeunes aux services de la santé de la reproduction.

FOCUS INFOS : Mme la Représentante, votre Bureau travaille aux côtés du gouvernement togolais sur les questions de Santé de la Reproduction, un des plus importants de vos trois (3) programmes. Quels sont les grandes lignes de vos appuis ?

Cécile Mukarubuga : Nos appuis se classent en deux catégories : la 1ère catégorie, concerne l'amélioration de l'environnement de la Santé de la Reproduction (SR). A titre d'exemple, nous avons appuyé l'élaboration du document de politique des normes de la SR et la loi sur la SR au Togo. En collaboration avec des agences sœurs et d'autres partenaires au développement, nous menons des plaidoyers pour l'accès aux services de la Santé de la Reproduction avec des résultats satisfaisants notamment le lancement de la CARMMA par le Chef de l'Etat lui-même et la subvention de la césarienne qui s'en est suivie. La deuxième catégorie, c'est l'accès aux services de qualité à toute la population. Dans ce cadre, compte tenu d'un bon partenariat avec le Gouvernement, nos appuis ont permis de rendre disponibles, les produits contraceptifs sur toute l'étendue du territoire. Nos appuis ont également contribué à



Mme Cécile MUKARUBUGA, Rpte UNFPA au Togo

réhabilitation de 11 USP (Unités de Santé Périphériques) et à la construction du bloc opératoire de Vogan.

Dans le même ordre d'idées, nous renforçons la capacité des prestataires de la Santé de la Reproduction notamment dans

agents chargés de la gestion de la logistique.

F.I : Quelles sont les stratégies de l'UNFPA en matière de santé procréative ?

C.M : Les stratégies en matière de santé procréative au niveau de l'UNFPA consistent essentiellement à rapprocher des services de la communauté et cela sans aucune distinction et en tenant en considération des aspects « Genre », vous connaissez les questions des inégalités entre les hommes et les femmes. Nos appuis tiennent également compte des besoins spécifiques de la jeunesse et les disparités régionales.

Connaissant le lien institutionnel entre les différents niveaux, notre stratégie consiste également à travailler à tous les niveaux : au niveau central, au niveau régional, au niveau district et au niveau communautaire.

F.I : 20 ans après la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) qui avait demandé l'accès universel aux soins de santé procréative d'ici 2015, on constate encore, une grande faiblesse en matière de prévalence contraceptive, l'accès aux services de Planification Familiale (PF) restent encore difficile pour certaines femmes, comment l'expliquez-vous ?

C.M : Il y a quand même des avancées mais je suis d'accord avec vous qu'une grande majorité de la population féminine n'a pas encore accès aux services de la Planification Familiale. Les investissements en matière de santé sont très lourds et la santé de la reproduction ne fait pas exception. Il est difficile pour les gouvernements surtout pour nos pays africains, de pouvoir mobiliser suffisamment de ressources à la fois pour renforcer le système sanitaire et pour rendre disponible, le personnel médical. Vous savez combien il est aujourd'hui difficile de déployer un personnel médical dans les coins les plus reculés, sans pouvoir lui donner, le paquet d'avantages conséquent. Donc, je dirai que la cause de

ces faiblesses, c'est essentiellement, le faible investissement dans le domaine de la santé. La deuxième cause importante, c'est le statut de subordination de la femme africaine dans la plupart de nos pays. La femme aujourd'hui, compte tenu de son niveau d'éducation, son niveau d'information, n'est pas suffisamment outillée pour faire des choix. Même celles qui ont l'information, ne peuvent pas décider d'elles-mêmes d'aller recourir aux services de santé de la reproduction sans l'accord de leur mari. C'est le mari qui prend la décision. Ajouter à cela, la difficulté économique. Comme la santé de la reproduction ou le planning familial n'est pas une priorité dans les besoins des ménages et que la femme n'a même pas la liberté de décider de l'utilisation du revenu du ménage, elle ne dispose pas des ressources financières pour payer les services.

F.I : Il est établi que la planification familiale est un des moyens de réduction des grossesses non désirées, des avortements provoqués et de tous les risques liés à une maternité rapprochée, que fait votre Bureau pour rendre accessible la Planification Familiale (PF) surtout dans les localités reculées ?

C.M : Notre Bureau met à disposition, des produits de contraception, forme le personnel de santé à tous les niveaux, réhabilite des USP. Cependant nous nous sommes aussi rendus compte que, malgré tout cela, les gens ne vont pas assez facilement dans les structures sanitaires et c'est pour cette raison que nous avons initié la Stratégie Mobile de Planification Familiale (PF) et la Stratégie Avancée qui consistent à amener des services vers la population même jusqu'au niveau du village. Donc cela a permis aux populations des zones les plus reculées, qui ont des difficultés à accéder aux services de santé, d'en avoir. Nous poursuivons cette approche qui s'est avérée efficace, que nous espérons d'ailleurs renforcer par l'introduction d'une clinique mobile

(Suite à la page 6)



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• Directeur de Publication

Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• Rédaction

Lola AKOMATSRI : Rédactrice en chef
Franck NONNKPO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU
Eric TCHALIM
• Collaboration
Ozias ALLELUJA

Martial B

Euphrasie YEME

• Distribution

Komlanvi Delali AGBOH

• Maison du journalisme

Casier N°49

• Imprimerie

Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 9005 4237 / 9958 7773

• Conception

Focus Yakou Sarl

Tél: +228 2227 0777 / 2235 7766

Lomé Togo

• Tirage

2500 exemplaires

Interview de Mme Cécile MUKARUBUGA, Représentante du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) au Togo (Suite de la page 5)

La rédaction



qui pourra atteindre les villages les plus reculés avec un paquet de services complets y compris même des services d'échographie.

F.I : En dehors des femmes, les jeunes constituent la cible principale de l'UNFPA, quels sont les volets sur lesquels votre Agence focalise son attention ?

C.M : La jeunesse constitue notre groupe cible privilégié et ceci compte tenu de la proportion de la jeunesse dans la démographie du Togo. Actuellement, nous nous focalisons davantage sur la prévention du VIH-Sida et ceci à travers des messages d'éducation et la disponibilité des préservatifs tout en sachant que le préservatif constitue une double protection à la fois contre le VIH et contre les grossesses non désirées. Nous travaillons avec la jeunesse au niveau scolaire, au niveau rural et dans le milieu informel. Nous venons d'entamer un programme avec les conducteurs de taxi-moto appelés communément « zémidjan ».

Ce programme consiste à créer des espaces que nous appelons des espaces de repos. Nous avons identifié avec le Ministère en charge de la Jeunesse, des endroits où les zémidjan aiment s'arrêter un peu pour se reposer et nous sommes en train de construire des abris où ils peuvent s'arrêter et donc se reposer mais en même temps, nous allons en profiter pour faire passer des messages, distribuer des préservatifs et d'autres moyens de contraception, donner des conseils et les orienter vers d'autres services en cas de

besoin. Nous espérons que ceux qui sont mariés pourront également venir avec leur épouse et donc nous pourrons à la longue, offrir un service complet à ce groupe qui est un groupe très important si on considère le nombre de zémidjan à Lomé. Et tout cela, c'est dans la même approche d'amener les services vers les communautés.

F.I : L'UNFPA a toujours mis un accent particulier sur la santé procréative des populations marginalisées en l'occurrence les femmes et les jeunes. A ce sujet, votre Agence a-t-elle des motifs de satisfaction ?

C.M : C'est vrai qu'il y a des défis, j'ai parlé de l'accessibilité géographique et financière, c'est dire qu'il y a toujours des défis, mais il y a aussi des motifs de satisfaction. Le premier motif de satisfaction, c'est l'engagement continu du gouvernement togolais et ceci s'est manifesté par la subvention de la césarienne, dans les campagnes. Cela fait deux ans (2012) que nous avons démarré la campagne de réparation des fistuleuses et aujourd'hui, je peux dire qu'environ 200 fistuleuses ont été réparées. Je dirai également que plusieurs membres du personnel de santé ont bénéficié des programmes de formation et utilisent les nouvelles compétences

acquises dans leurs prestations quotidiennes.

Un autre motif de satisfaction, c'est que la santé de la reproduction se trouve en très bonne place dans la Politique Nationale de Santé (PNS) et surtout dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE). Et ceci donc nous

rassure que la Santé de la Reproduction occupe une place importante dans la planification nationale.

Un autre motif de satisfaction à mon avis, c'est l'engagement de la communauté internationale sur la question de la santé de la reproduction au Togo. Ceci se témoigne à plusieurs niveaux, à titre d'exemple, nous sommes en train de mettre en œuvre une initiative sur la réduction de la mortalité maternelle financée par la France dans le cadre de l'initiative MUSKOKA qui est exécutée par quatre Agences du Système des Nations Unies à savoir UNFPA, OMS, UNICEF et ONU FEMMES sur une période de 5 ans. Je considère cela comme un investissement assez important.

Un autre motif de satisfaction, est l'augmentation du budget de l'UNFPA au Togo et ceci, je suis sûre que c'est en guise d'appréciation du travail qui est réalisé.

Même si beaucoup reste à faire, nous sommes très optimistes, nous pensons que nous sommes sur la bonne voie pour que le droit et l'accès à la santé de la reproduction soient garantis à tous les Togolais.

Pour finir, je voudrais inviter toute la population togolaise à comprendre que la qualité compte plus que la quantité et qu'une population en bonne santé est la clé du développement. Il faut que les ressources de nos pays soient en mesure de produire et d'entretenir une population de qualité et par conséquent, la planification familiale et la réduction de la mortalité maternelle doivent être des préoccupations de tout un chacun et à tous les niveaux.

moov'in
De nouveaux tarifs pour encore plus de fun entre amis !
no limit

Potins, chagrins, bons plans... on a toujours quelque chose à raconter à nos amis. Ça tombe bien car, grâce à Moov'in, on aurait tort de se priver ! Maintenant, tu peux appeler tes 5 numéros complices à 30 f/min et les autres numéros Moov'in à 75 f/min... même que de 23h à 6h, tu peux téléphoner à tes numéros complices et à tous tes potes Moov'in pour 40 f les 20 min ! Et ce n'est pas fini ! Avec Moov'in, envoie 11 sms pour 20 f chaque jour et surfe 30 min sur internet à 150 f chaque jour, par souscription en envoyant «free» au 3131.
Compose simplement *106*1# et pour 100 f tu pourras migrer vers Moov'in.
Avec Moov, partage encore plus avec tes amis.

- 30 min d'internet à 150 f/jour
- 30 f/min vers 5 numéros complices
- 20 min à 40 f de 23h00 à 06h00*
- 11 SMS à 20 f/jour
- 75 f/min vers Moov'in

> Composez *106*1# (migration à 100 f)

groupe etisalat

www.moov.tg Service Client : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

*En intra profil et vers les numéros complices

Travail des enfants :

✎ Ozias ALLELUIA

6 enfants sur 10 sont « économiquement occupés » au Togo

La pauvreté ambiante qui touche beaucoup de familles africaines, oblige certains parents à envoyer leurs enfants travailler comme domestiques, aussi bien dans leur propre pays qu'à l'étranger, moyennant rémunération. Le travail des enfants prend de l'ampleur au Togo malgré les campagnes organisées en vue d'enrayer le phénomène.



Des enfants travaillant dans un champ dans le nord du Togo

Selon le rapport sur le travail des enfants du gouvernement togolais avec les appuis technique et financier du ministère français du Travail, du Département américain du Travail et du Bureau International du Travail (BIT) publié en 2008, environ six (06) enfants sur dix (10), soit 58,1% des enfants âgés de 5 à 17 ans sont « économiquement occupés » au Togo. Dans une enquête réalisée par la Direction du Travail et des lois sociales, en matière d'occupation économique, environ 54,4% des enfants exercent une activité agricole, 24,9% se retrouvant dans le service domestique, 11,9% dans l'économie urbaine informelle et 3,2% dans l'artisanat. Ce qui montre que la plupart de ces enfants travaillent pour compléter le revenu familial dans une proportion de 41,1% pendant que ceux qui le font pour apporter une aide à l'entreprise familiale représentent 16,6%.

(71,5%). La région Maritime enregistre 60,1%, la région Centrale 59,7%, Kara avec 57,2% et 18,3% pour la commune de Lomé.

On retrouve plusieurs formes dans le travail des enfants. Il y a d'abord les pires formes de travail définies dans l'article 3 de la Convention N°182 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). On a ensuite les travaux dangereux pour les enfants. Ils sont définis par la recommandation N°190 qui accompagne la Convention 182. On a en plus de ces formes, des enfants portefaix qui font de dur travail toute la journée, le travail domestique des enfants où, la plupart du temps, les enfants sont soumis à des violences et autres formes d'exploitation.

Ainsi, des centaines d'enfants sont en déplacement, à la fois à l'intérieur et entre les pays, avec ou sans leurs parents. Ces déplacements les placent souvent dans une situation à risque de soins inadéquats, d'exploitation économique ou sexuelle, d'abus, de négligence ou de violence. Dans certains cas, les enfants finissent par travailler dans des situations d'exploitation

hautement dangereuse. En étant en dehors de leurs familles et de leurs communautés, les enfants sont souvent plus vulnérables à la coercition, à la violence, aux abus physiques et mentaux. L'exemple des enfants travaillant sur les marchés et pour des forgerons à Lomé au Togo ou à Cotonou au Bénin, illustre les conditions de vie précaire et insalubre. Les enfants qui rejoignent le foyer d'un membre de leur famille soit pour leur éducation, pour le travail domestique ou pour un apprentissage n'échappent pas aux traitements dégradants.

Par ailleurs, les estimations de l'OIT (Brochure sur la célébration du 12 juin 2011), font état de 215 millions d'enfants astreints au travail dans le monde dont 115 millions dans les travaux dangereux. Sur ces 115 millions, 53 millions sont âgés de 5 à 14 ans, et 6 millions de 15 à 17 ans. C'est donc un fléau préoccupant qui exige l'intensification des programmes d'information et de sensibilisation ainsi qu'un rôle accru des pouvoirs publics dans la répression, s'il y a lieu.

Selon la définition légale, un travail rentre dans la catégorie de travail des enfants lorsque, par sa nature ou sa durée, il fait obstacle à leur scolarisation ou est néfaste à leur santé et à leur développement.

La définition de la notion de travail des enfants tient donc compte de l'âge de l'enfant, de la nature du travail et des préjudices que le travail cause ou est susceptible de causer à l'enfant.

Au Togo, la forte proportion d'enfants en situation de travail des enfants à abolir se retrouve dans la région des Plateaux. Environ 73,1%, selon le rapport. Elle est suivie par la région des Savanes

Le travail des enfants domestiques est interdit par la loi

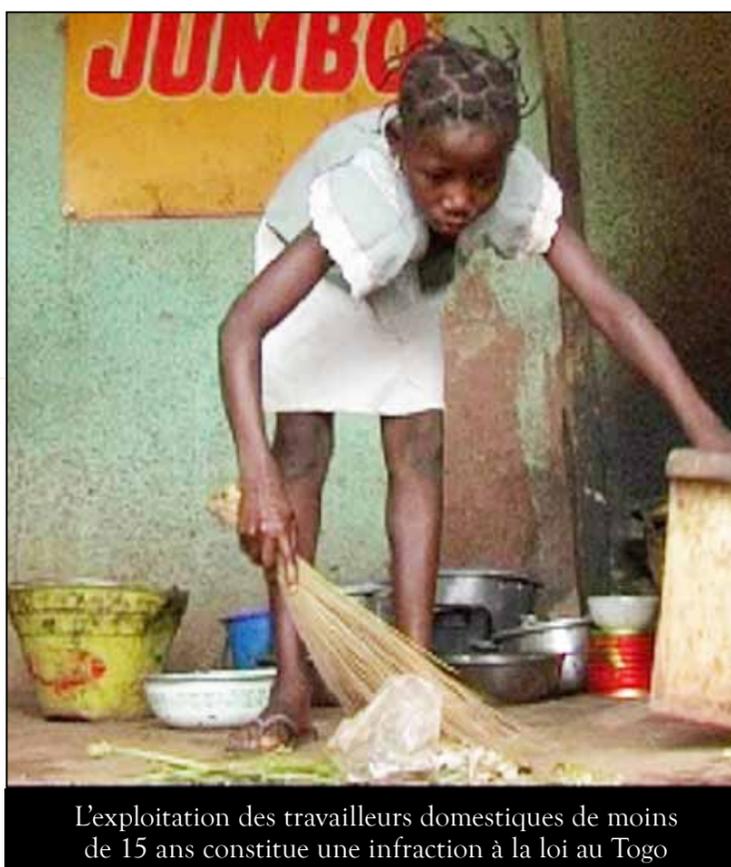
✎ Claude DEKOR (stagiaire)

Il n'y a pas de mots pour qualifier le travail domestique des enfants surtout si l'on a conscience de la rudesse des tâches dans un ménage. Tous les textes de lois s'accordent alors pour sceller toute initiative dans ce sens. Même si au Togo, la dernière convention de l'OIT tarde à être ratifiée, l'arrêté ministériel 1464 du 12 Novembre 2007 qualifie ce type de travail comme faisant partie des pires formes de travail des enfants.

Depuis Juin 2011, le travail domestique dans un cadre réglementaire est conventionné sur le plan international par l'OIT (Organisation Internationale du Travail). Ainsi, aux termes de cette convention, on entend par « travail domestique », le travail effectué au sein de ou pour un ou plusieurs ménages. L'expression « travailleur domestique » désigne pour sa part toute personne de genre féminin ou masculin exécutant un travail domestique dans le cadre d'une relation de travail.

L'éventail que laisse ce texte dans sa définition du travailleur domestique pourrait à tort laisser croire que le travail, même domestique des enfants est conventionné et légal. A contrario, le législateur a pris soin de verrouiller cette propension en adoubant la convention de dispositions supplémentaires. La convention 168 de

l'OIT (1973) table sur l'âge minimum d'admission au travail qui ne serait être inférieur aux 18 ans révolus qui qualifient tout adulte. Toutefois, dans le cas spécifique du travail domestique des enfants, dont le Togo n'a pas encore ratifié la convention, il est tout à fait judicieux de faire une distinction de taille : il existe une disposition légale, en l'espèce l'article 262 du code de l'enfant qui fait le distinguo entre l'enfant de moins de 15 ans et l'enfant de 15 à 17 ans. Pour le premier, parler de travail quelle que soit la tâche serait comparable à un forfait aux yeux de la loi, toutefois, il existe un supplément de texte et de formalités à l'issue desquels, une dérogation dans un esprit sans doute d'ouverture et de conformité par rapport à certaines réalités ; mais pour le second la loi précise clairement une liste de travaux légers fixée par arrêté



L'exploitation des travailleurs domestiques de moins de 15 ans constitue une infraction à la loi au Togo

du ministre chargé du travail après avis du Conseil national du travail. Toutes ces dispositions n'abordent pas en substance le travail domestique qui selon Monsieur Sébastien Segniagbeto est

cité parmi les pires formes de travail et ne doit donc pas être exercé par une personne de moins de 18 ans. Au Togo, l'absence de textes spécifiques en ce qui concerne le travail domestique des enfants est

plus qu'évidente. De l'avis de Sébastien Segniagbeto, Assistant de recherches en Sociologie à l'Université de Lomé, spécialiste des questions de migration de travail des enfants, la non reconnaissance par le Togo du travail domestique des enfants, trouve sa raison dans le fait que « le travail domestique en lui-même n'est reconnu au plan international que l'an dernier. Maintenant que c'est fait il faut un temps pour domestiquer ce texte et je pense que c'est cela qui est en cours ». Ce qui risque de retenir l'attention de plusieurs législateurs, c'est le travail domestique des enfants dont l'âge est compris entre 15 et 17 ans. Non seulement cette tranche d'âge n'est plus tenue obligatoirement d'être à l'école, mais elle est aussi autorisée à exercer des travaux légers. « Si la loi leur accorde automatiquement le droit au travail, cela supposerait qu'on autorise dans une certaine mesure le travail des enfants vu qu'ils n'ont pas encore atteint l'âge de la majorité, 18 ans ; Il y a donc nécessité de spécifier ces travaux légers, comme on en a fait pour les travaux dangereux dans le cadre de

(Suite à la page 8)

Le travail des enfants domestiques est interdit par la loi

(Suite de la page 7)

☞ Claude DEKOR (stagiaire)

la domestication de la convention 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants » poursuit Sébastien Segniagbeto.

Enfin il existe plusieurs mesures visant la protection de la loi dans le cadre du travail des enfants.

Parmi ces mesures, entre autres,

la convention N°189 de l'OIT portant sur le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques.

En ce qui concerne les enfants, l'article 4 de cette convention exhorte les pays signataires dont le Togo à « prendre des mesures pour veiller à ce que le travail effectué par

les travailleurs domestiques d'un âge inférieur à 18 ans et supérieur à l'âge minimum d'admission à l'emploi ne les prive pas de la scolarité obligatoire ni ne compromette leurs chances de poursuivre leurs études ou de suivre une formation professionnelle ».

D'autre part, la Convention relative aux Droits de l'Enfant, la Charte

africaine du droit et du bien-être des enfants, la convention 138 sur l'âge minimum d'admission au travail, la convention 182 relative aux pires formes de travail des enfants, le Code de l'enfant (2007), le Code du travail (2006), l'Arrêté 1464 sur les pires formes du travail des enfants (2007) et la Stratégie natio-

nale contre le travail des enfants à travers l'éducation, la formation professionnelle et l'apprentissage (2006) consacrent tous des dispositions à la protection des enfants contre le travail domestique.

Les « bonnes » ou les enfants domestiques:

De petites esclaves modernes

Comme l'indique leur surnom, ces petites filles sont de véritables « bonnes à tout faire ». Venues des zones rurales et placées dans des familles à Lomé pour dit-on « y servir », elles sont à la merci des patrons dont certains n'hésitent guère à exercer sur ces malheureuses, les pires formes d'abus, de sévices et de brimades. Dans les maisons, elles subissent en silence, privations, coups voire viols.

À l'âge où les enfants sont à l'école et sur les aires de jeux, les petites bonnes quant à elles passent la quasi-totalité de leurs journées à trimer, enfermées dans des maisons. Environ 90% des enfants travailleurs domestiques au Togo sont des petites filles. Elles ont entre 7 et 12 ans à quitter leurs parents pour se mettre au service d'une autre famille. Selon un rapport de Human Right Watch, le Togo est parmi les pays qui connaissent l'exploitation massive des fillettes dans le secteur du travail domestique. En 1994, l'ONG WAO-Afrique avait recensé plus de 150 000 fillettes servant comme domestiques dans des ménages à Lomé.

Des bêtes de somme pour leurs « maîtres »

Souvent venues des villages, ces petites filles de la campagne sont très demandées en milieu urbain où, aussi bien l'homme que la femme, sont accaparés par leur vie professionnelle. Elles ont aussi « l'avantage » d'être plus faciles à « dompter », vu qu'elles n'ont aucun parent en ville, et que le risque de les voir attirées par les loisirs citadins ou la compagnie des hommes, est quasiment nul. Plus elles sont jeunes, mieux elles sont corvéables à merci. Selon une enquête réalisée en 2008 par la Direction générale du travail et des lois sociales, environ 12 % des enfants togolais vivant à la campagne quittent leur famille pour rechercher un emploi en ville.

Gloria Kouassi, une travailleuse domestique âgée de 14 ans, orpheline de père et ayant perdu toute trace de sa mère, raconte par exemple qu'elle a été emmenée de chez sa grand-mère dans la ville d'Atakpamé par sa tante maternelle alors qu'elle était en classe de CE2 ; pour être placée chez la fille de cette dernière âgée seulement



Les filles travailleuses domestiques sont vulnérables aux abus

de 18 ans et vivant toute seule dans une grande villa à Gblinkomé.

Les premières à se réveiller, les dernières à dormir, ces filles passent leurs journées à effectuer les corvées d'eau, à laver le linge sale de leurs patrons et celui de leurs enfants, à faire le ménage, la cuisine, à donner le bain aux enfants, à les accompagner à l'école etc. Bref, elles exécutent toutes les tâches ménagères qui dépassent bien souvent la capacité de leurs petits bras. « Ma journée commence à 5 heures du matin avec les tâches ménagères, la préparation du petit déjeuner pour ma jeune patronne, le ménage dans les 3 chambres de la villa. Ensuite, je fais la lessive, je vais au marché puis prépare le déjeuner et le diner. Ma journée s'achève vers 22 heures » explique Gloria. Ses petites mains calleuses témoignent à suffisance de la difficulté de ses tâches quotidiennes. Pourtant, elle ne perçoit aucune rémunération en contrepartie de son travail. Ayant été placée dans un cadre familial, on ne lui offrait que le gîte et le couvert. Rien de plus.

L'horreur dans les maisons

Dans les environs de Kégué,

devant une maison, Akpé, une petite fille d'environ dix ans, pas plus haute que le mètre 20 aide à décharger des sacs de riz d'un taxi loué par sa maîtresse de retour du marché. Elle se dépêche autant qu'elle le peut, ployant sous les 25 kgs du sac, quasiment son poids à elle. Des cheveux en batailles, des vêtements en lambeaux, la petite fille ne frappait pas seulement par son allure négligée. Une grande cicatrice zébrait sa joue gauche. Pour en connaître la cause, nous l'interceptions plus tard alors que chargée d'un plateau d'œufs, elle s'appêtait à effectuer sa vente ambulante quotidienne.

Elle nous raconta alors son calvaire. « Cette cicatrice m'a été faite par ma maîtresse une semaine après mon arrivée chez elle comme bonne. J'avais cassé un verre que je lavais. Elle s'était alors saisie d'un tesson pour déchirer ma joue après m'avoir giflée à plusieurs reprises » nous confia-t-elle. Et cela dure depuis 6 mois. Comment en est-elle arrivée là ? Elle explique presque la mort dans l'âme : « j'ai été amenée ici par mon beau père à la mort de ma mère. Ils (les patrons ndlr) ont dit à celui-ci que je pourrai continuer mes études, gagner de l'argent et le lui envoyer à



Une travailleuse domestique victime de graves sévices corporels

Danyi. Mais dès la première semaine, ma maîtresse m'a bien signifié que tout cela était juste des châteaux en Espagne. Elle m'a dit que j'étais trop bête pour qu'elle gaspille de l'argent à me scolariser ».

La maltraitance est chose courante chez ces petites filles domestiques. Selon une étude publiée par la branche togolaise du Réseau africain pour la prévention et la protection contre les abus et négligences faits aux enfants (APPCAN), plus de 95% d'enfants travailleurs connaissent des punitions corporelles marquées par des bastonnades avec séquelles, des travaux harassants et la torture.

La petite Gloria Kouassi affirme aussi subir des sévices corporels. « Lorsque je n'effectue pas correctement une tâche qu'elle m'a confié, ma patronne me bat soit avec une spatule ou une louche. Une fois, elle m'a cognée la tête avec une marmite puis m'a tapée dans les mains avec un bâton au point où je ne pouvais plus transporter un seau d'eau ». Mais en plus des sévices corporels, Gloria fait aussi cas de graves privations. « Je ne mange qu'une seule fois par jour et quand je mange les restes de ma patronne, elle me prive de nourriture pendant des jours. Je n'ai pas le droit de rester au salon et encore moins de regarder la télé » déclare-t-elle. Avant d'ajouter que malgré les deux chambres inoccupées et les dépendances de la villa, elle est

obligée par sa patronne à coucher sur un pagne dans un couloir tandis que ses affaires sont enroulées dans un coin de la cuisine.

Assujetties, ces petites travailleuses domestiques n'ont d'autres choix que de subir en silence, sans personne pour leur venir en aide. « Parfois, des voisins viennent sonner à la villa pour me porter secours et reprocher à ma patronne son attitude à mon égard. Elle les chasse et les insulte » affirme la petite Gloria.

Et pour mieux les contrôler, leurs patrons isolent les petites malheureuses de toute vie sociale. Dans la grande villa où travaillait Gloria Kouassi, elle affirme ne pas avoir le droit de parler aux voisins ni de jouer avec les autres enfants du quartier. Pire, les seules fois où elle mettait le nez dehors étaient pour aller faire des achats dans une épicerie à 20 mètres de la maison. Et quand elle désobéissait, elle devait encore subir des coups. Face à autant d'humiliation, leur attitude est souvent la résignation. Mais pas pour toutes, puisque certaines n'acceptent plus cette vie d'esclave.

Rester pour subir ou partir pour un itinéraire incertain ?

Si Akpé a décidé de vivre son calvaire, Gloria quant à elle n'a pas pu supporter les coups. Un samedi matin raconte-t-elle, « ma patronne m'a demandé de lui laver sa serviette blanche. Mais elle était mécontente du résultat et m'a flagellé tout le corps pendant des heures. N'en pouvant plus, je me suis enfuie de la maison et je n'y suis plus jamais revenue ». N'ayant nulle part où aller et ne connaissant pas la ville, elle a erré pendant des jours avant d'être conduite à la ligne verte « Allo 1011 » Elle séjourne actuellement au centre de réinsertion de l'ONG WAO-Afrique.

Son rêve est désormais de retourner dans sa ville natale d'Atakpamé. Elle jure qu'elle ne servirait plus jamais comme « bonne ».

☞ Lola AKOMATSRI

Témoignage:

✎ Franck NONNKPO

« Les sévices corporels étaient quotidiens. Pour un rien, ma patronne me fouettait ou me battait avec n'importe quel objet qui lui tombait sous la main »

Elle s'appelle DA ENESTO Akpédjé. Elle a 12 ans. Placée chez une femme à Hédjranawoé, elle a subi un choc et un traumatisme liés aux sévices corporels dont elle faisait l'objet presque quotidiennement. En témoignent les traces de fouet qu'elle porte sur le corps. Après deux ans de cette vie d'enfer, Akpédjé, n'en pouvant plus, quitte le domicile de sa patronne et trouve refuge au Centre Hihéatro de WAO Afrique, où une équipe de Focus Infos l'a rencontrée. Calme et décontractée, la petite fille raconte sa mésaventure. Voici son témoignage.

Je suis l'une des six enfants que ma mère a eus avec six hommes différents. Je vivais avec mes parents à Aného Yesuvito. Je fréquentais l'école Privée Bonsafo où j'ai évolué jusqu'au CE2. Ma mère allait régulièrement à Lomé où elle a loué une chambre. Mon placement chez ma patronne a été l'objet d'une dispute entre mes parents. Mon père était farouchement opposé à cette idée que soutenait ma mère. Pour lui, il n'était pas question que je sois placée chez quelqu'un qui ne pourrait pas assurer mon éducation. Il voulait que je continue mes études.

Comment Akpédjé devient « une bonne »

Un jour, profitant de l'absence de mon père, ma mère m'emmena à Lomé et m'inscrivit dans une école où j'ai évolué jusqu'en classe de CM1. Un jour, alors que j'étais renvoyée pour l'écolage, ma mère évoqua une nouvelle fois l'idée de me placer sous prétexte qu'elle

n'avait plus les moyens pour assurer ma scolarité. C'est ainsi qu'un matin, elle me laissa chez une femme à Hédjranawoé.

Ma patronne a deux enfants moins âgés que moi. L'aîné a 7 ans et le benjamin 4 ans. Mon travail consistait à effectuer les tâches ménagères et à m'occuper de ces enfants. Je suis la première à me lever, dès 3 heures du matin pour faire la vaisselle, balayer la cour et la devanture de la maison, ensuite je réveille les enfants de ma patronne pour les laver, les conduire à l'école et les surveiller. Le soir je me couchais à 21 heures. Pour mon petit déjeuner, je prenais 100 francs alors que les enfants de ma patronne prenaient 200 FCFA.

Nous fréquentions l'école privée « l'Union » à Hédjranawoé. J'étais alors au CM2. Ma scolarisation était très perturbée. J'étais souvent en retard à l'école car les classes débutaient à 07h30 tandis que moi j'arrivais à 7h40mn. Pour apprendre mes leçons, je devais



Mlle Akpédjé Da ENESTO, 12 ans victime de maltraitance de la part de sa patronne

cachez mes cahiers de leçons dans mes pagnes et m'enfuir de la cuisine à chaque heure pour aller réviser en cachette. Malgré mes efforts, j'échouai au CEPD et ma patronne en trouva l'occasion pour mettre fin à mes études.

Les sévices corporels étaient quotidiens

Pour un rien, ma patronne me fouettait ou me battait avec n'importe quel objet qui lui tombait sous la main : spatule, bois ramassé précipitamment, casserole, cuillère, tout y passait. Je voulais me plaindre de ces traitements à ma mère qui venait de temps à autre chez nous. Mais ma patronne, crai-

gnant cette éventualité, s'arrangeait toujours pour que je ne sois pas à la maison lorsque ma mère était présente. Un jour, par hasard, je la rencontrai dans la rue alors qu'elle sortait de chez nous. Je lui racontai tous les mauvais traitements que ma patronne me faisait subir. Sa réponse me découragea ; elle me dit d'endurer. « Lorsqu'on est placé chez quelqu'un, on subit toujours de mauvais traitements », a-t-elle ajouté. Ainsi ma mère donnait carte blanche à cette femme qui pouvait faire de moi ce qu'elle voulait.

La fugue

Un samedi soir vers 17 heures, je quittai la maison après avoir été

une nouvelle fois sauvagement battue (montrant des zébrures sur son flanc droit) par ma patronne qui avait piqué une colère après qu'un de ses enfants soit venu lui raconter que je l'avais battu. Ce jour-là, je passai la nuit sous un hangar au bord de la route parce que je ne connaissais personne dans le quartier ni le chemin menant à la maison de ma mère. Le lendemain dimanche, par un heureux hasard, en me promenant le ventre vide, je trouvai une pièce de 200 FCFA, ce qui m'a permis de manger ce jour-là.

Le lundi suivant, je pris la direction du quartier Amoutiévé où je résidai jusqu'au mercredi. Ce jour-là, je fus emmenée chez le chef du quartier par une dame qui avait été émue par mon triste sort. Le chef après inquisitions me fit conduire au centre « Allo 1011 ». Le jour suivant je fus admise au centre Hihéatro.

Cela fait trois semaines que je suis dans ce centre, je m'y plais bien mais ce que je désire le plus c'est de retrouver mon père. J'espère que les moniteurs du centre pourront m'aider à trouver mon père et ma mère car je ne me souviens plus vraiment du quartier où habite cette dernière. Je veux juste rentrer chez moi et continuer mes études à Aného.

Centre Hihéatro d'Avédji :

✎ Lola AKOMATSRI

L'espoir d'une nouvelle vie pour les enfants maltraités

Dans plus de 90% des cas, le travail des enfants implique la maltraitance. Ces enfants soumis à des traitements dégradants n'hésitent pas à quitter leur foyer d'accueil. A Lomé, leur lieu de refuge est le centre Hihéatro d'Avédji. Une initiative de l'ONG WAO-Afrique pour la protection et l'insertion familiale des jeunes filles victimes de traite et d'exploitation.

Dans le centre Hihéatro à Avédji, vivent une dizaine de jeunes filles dont l'âge est comprise entre 8 et 14 ans. Ces jeunes filles ont un destin commun. Le fait d'avoir subi de la part de leur employeur des brimades, des abus sexuels et psychologiques. Ces filles n'ont pu échapper à leurs bourreaux que grâce à l'intervention de voisins ou de parents. « Les enfants qui viennent chez nous au centre nous sont référencés par le centre d'appel du gouvernement Allo 1011 où sont conduites ces jeunes filles qui ont subi des abus » affirme Dénise, une monitrice au centre Hihéatro.

En effet, Hihéatro est un centre de transit où sont accueillies les

petites filles en migration, c'est-à-dire des enfants qui ont quitté leur milieu de vie pour un autre que ce soit en zone rurale ou urbaine. Depuis sa création en Septembre 2001, le centre Hihéatro précédemment connu sous le nom de Centre de l'Espérance a déjà abrité plus de 1200 victimes de maltraitance. Et parmi ces enfants maltraités environ 60% sont des enfants travailleurs domestiques. Rien que cette année, le centre Hihéatro a déjà accueilli, une dizaine d'enfants. « Elles restent avec nous le temps de retrouver leurs familles et de les réinsérer dans leur milieu social tout en les faisant participer à des programmes de suivies



Le centre Hihéatro d'Avédji

psychologiques afin qu'elles puissent se débarrasser de leurs traumatismes », explique Dénise.

En effet, le centre vise spécifiquement à offrir aux enfants victimes de traite, d'exploitation par le travail et d'abus de tous genres,

une assistance sanitaire, psychologique et juridique. Il organise aussi la réinsertion familiale et sociale des enfants. Une réinsertion qui passe par la médiation d'une part entre les victimes et leur famille puis avec les employeurs pour connaître les motifs de départ des

employeurs. « Rien que pour cette année, nous avons eu 11 jeunes domestiques qui ont fui la maison de leur employeur pour cause de maltraitance. Le processus de prise de contact a commencé avec les

Employeurs mais pour l'instant nous ne nous sommes entretenus qu'avec sept d'entre eux », nous confie Dénise avant d'ajouter que ce processus est primordial pour sensibiliser les employeurs sur les conséquences de la maltraitance sur les enfants.

En attendant, ces jeunes victimes trouvent un peu de répit dans leur malheur tout en restant dans l'espoir d'une nouvelle vie. Une vie meilleure.

Face à l'augmentation de l'IMF

✎ Franck NONNKPO

Les importateurs de véhicules d'occasion menacent de cesser leurs activités au Port Autonome de Lomé

Se dirige-t-on vers une cessation des activités des importateurs et vendeurs de véhicules d'occasion au Port Autonome de Lomé (PAL) ? Tout porte à le croire vu le malaise que connaît actuellement le secteur. A l'origine de cette situation, la mise en place d'une nouvelle structure pour le paiement de l'Impôt Minimum Forfaitaire (IMF), décidée par la Direction générale des Impôts, en janvier 2012. La société COTEC à qui cette structure est confiée est accusée d'abus par les importateurs qui crient leur ras-le-bol et menacent de cesser leurs activités au PAL

Tout est parti d'un communiqué en date du 11 janvier 2012 de la Direction Générale des Impôts (DGI). Selon ledit communiqué, l'article 163 bis du Code Général des Impôts a institué un Impôt Minimum Forfaitaire (IMF) supporté par les importateurs de véhicules d'occasion destinés à la revente. Cette disposition, poursuit le communiqué, a été revue par la loi de finance 2012, selon une taxation progressive par tranches

de valeurs. Aussi les importateurs, à travers le communiqué, ont-ils été informés qu'une nouvelle organisation est assise quant à la liquidation et au paiement de cette taxe. La société COTEC du Canadien Marc Antoine a été désignée afin de fixer pour chaque véhicule le montant de l'IMF, calculé à partir de la valeur du véhicule, comme l'indique le tableau ci-dessous :

| VALEURS | | | IMPÔT MINIMUM FORFAITAIRE |
|-----------------------|------------|----------------------|---------------------------|
| Véhicules de moins de | | 3 000 000 inclus | 15 000 |
| Véhicules de | 3 000 001 | à 4 500 000 inclus | 20 000 |
| Véhicules de | 4 500 001 | à 6 000 000 inclus | 40 000 |
| Véhicules de | 6 000 001 | à 10 000 000 inclus | 85 000 |
| Véhicules de | 10 000 001 | à 15 000 000 inclus | 125 000 |
| Véhicules de | 15 000 001 | à 30 000 000 inclus | 200 000 |
| Véhicules de | 30 000 001 | à 100 000 000 inclus | 300 000 |
| Véhicules de plus de | | 100 000 000 | 500 000 |



Parc de véhicules d'occasion au PAL

Ainsi, pour un véhicule importé, l'opérateur peut déboursier jusqu'à 500.000 FCFA. « C'est exorbitant ; c'est énorme, c'est incompréhensible ! », s'indigne un importateur. « Cette nouvelle disposition risque de porter un coup dur aux activités des importateurs », affirme l'un d'eux. « Avant, on payait 15 .000FCFA directement aux Impôts, pour tout type de véhicule », explique-t-il. Cet importateur émet de sérieux doutes sur la manière dont la valeur des véhicules est déterminée. « Comment est fixée la valeur des véhicules ? Tout cela me semble flou et sent la tricherie », s'empare-t-il ; quand un autre croit savoir « que c'est l'argus français qui est utilisé, le même qu'en Côte d'Ivoire ». Tout en faisant remarquer que ces pays ont un niveau de vie supérieur à celui du Togo.

Outre l'IMF, l'importateur doit également faire face à d'autres

frais notamment ceux versés à l'administration du PAL (Port autonome de Lomé.) Pour les véhicules en transit, il faut verser en sus une somme de 10.000FCFA à la Société Togolaise de Contrôle des Automobiles (STCA) pour un autocollant, 12.000F ou 18.500F d'assurance respectivement pour les véhicules touristiques, utilitaires et les camions. Tous ces frais alourdissent le coût de revient des véhicules et pénalisent l'importateur et les clients surtout ceux venus de l'extérieur du Togo, selon les importateurs qui ont fait leurs calculs. Conséquence : le secteur d'importation de véhicules d'occasion connaîtrait une baisse d'activités, due au départ des clients qui se rabattraient sur les ports de Cotonou et de Tema. « Nos clients s'en vont et c'est une perte, aussi bien pour nous que pour l'économie togolaise

», témoigne un importateur. « Moi, j'emploie 22 personnes ; si mes clients partent, je fais comment pour payer mon personnel ? Si ça continue jusqu'à la fin de l'année, je serai obligé d'arrêter », renchérit un autre.

La chute du nombre de véhicules importés enregistrée ces dernières années, témoigne du marasme qui s'est installé dans le secteur. Selon une source, en 2006, on estimait à 10.000 véhicules importés par mois contre seulement 3.000 aujourd'hui. Le bout du tunnel semble cependant encore loin. Et pour cause, les négociations entre les importateurs et les autorités sont au point mort. Ni les discussions entreprises avec la Direction Générale des Impôts, le 14 mars 2012, ni les courriers adressés au Ministre de l'Economie et des Finances, au Ministre des Transports, au Chef de l'Etat et autres, n'ont réussi à débloquer la situation .

Face à ce blocage, les importateurs menacent de cesser leurs activités au PAL. C'est ce qu'ils ont fait savoir à son Directeur, à travers un courrier en date du 26 juillet 2012. « Si une solution n'est pas trouvée à ces gros problèmes auxquels nous sommes confrontés d'ici le 06 août 2012, nous serons obligés de cesser nos activités au niveau du Port Autonome de Lomé . », ont écrit les importateurs. Des déclarations qui laissent présager un durcissement de ton du côté des importateurs.

Environnement :

Les médias sensibilisés sur les changements climatiques

Les sources innovantes de financement-climat », c'est le thème qui a fait l'objet d'un atelier d'information et de sensibilisation à l'intention des acteurs de média le 27 juillet dernier à Lomé. Organisé par l'Association Action en Faveur de l'Homme et de la Nature (AFHON) en collaboration avec Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE), cet atelier a pour but de permettre aux journalistes de mieux cerner les questions liées aux changements climatiques et de découvrir les nouvelles sources de financement disponibles pour lutter contre le phénomène. Selon les organisateurs, les médias constituent un véhicule d'information entre les autorités et les populations, un canal entre les décideurs et la masse. C'est pourquoi ils ont été choisis pour servir de pont entre les associations en lutte contre les changements climatiques et les décideurs, c'est-à-dire ceux qui financent les actions.

Les changements climatiques ont dépassé l'étape de phénomène environnemental pour devenir un problème de développement. Les financements locaux ne sont plus à même de venir à bout des programmes de

lutte contre le phénomène. C'est pourquoi, selon les responsables de AFHON, on a eu recours aux financements innovants. Un projet de campagne pour les financements innovants en Afrique de l'Ouest

est en cours. C'est également pour vulgariser le contenu de ce programme et attirer l'attention des décideurs sur le défi que constituent les changements climatiques que les responsables de ces associations se battent pour se faire entendre. « Les changements climatiques sont un défi pour notre pays le Togo. Les populations les plus vulnérables ont besoin de ressources en financement pour faire face au phénomène », a indiqué Séverin Apédjagbo, un formateur de l'ONG JVE.

Le constat est amer. L'Afrique subsaharienne n'est pas la plus responsable du réchauffement climatique. Mais c'est elle qui en subit le plus les conséquences, tout en recevant

le moins de financement. Lors de la Conférence de Copenhague en 2009 pour soutenir cette campagne, un accord a été signé et prévoyait la mobilisation de 100 milliards de dollars pour 2020.

Mais on constate malheureusement que cette promesse est loin d'être tenue par les pays développés qui sont les grands responsables de ce phénomène. La campagne souffre donc d'un manque criard de soutien. L'urgence aujourd'hui est la mobilisation de financements innovants. Les financements précoces libérés entre 2010 et 2012 ont pris fin. Le fond vert est vide. Il n'y a pas d'accord ni de schéma clair pour mener la campagne. Le Bénin, le Mali,

le Sénégal et le Togo sont des pays qui participent à cette campagne pour les financements innovants.

L'introduction aux instruments pour le financement du climat, les conclusions de RIO et de l'atelier de BONN sur les sources de financement, la stratégie de communication pour le financement de la transition vers une économie verte et des changements climatiques, l'introduction sur le mécanisme de la transaction maritime, sont les principales communications qui ont été au menu de cet atelier et qui ont permis aux journalistes d'être outillés sur les questions liées aux changements climatiques.

Occasions CFAO à saisir



Pick-up
double cabine

Fortuner



Véhicules à faible kilométrage
+ 6 mois de garantie constructeur
+ possibilité de crédit bancaire

 **CFAO MOTORS TOGO**
cfaogroup.com

Bd Eyadema - B.P. 332 - Lomé
Tel.: +228 22 23 31 00 / 90 90 40 40 Fax : 22 21 36 71 - cfaotogo@cfao.com

CARMMA: La gratuité qui coûte cher aux hôpitaux ✎ Claude Dékor (stagiaire)

Lancé le 14 Septembre 2010 à Tsévié chef lieu de la Région Maritime par le Chef de l'Etat sous le thème « aucune femme ne doit mourir en donnant la vie », la Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle et Néonatale en Afrique (CARMMA) a été rendue effective le 02 Mai 2011 par le début de la « gratuité » de la césarienne, une gratuité voulue par l'Etat et imposée aux hôpitaux publics à antennes chirurgicales. Un an après, plus les mois passent et plus l'addition devient salée.

L'année 2015 est résolument l'échéance fixée pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement ; les points 4 et 5 de ces objectifs visent l'amélioration de la santé maternelle et infantile. Depuis des années déjà, prenant exemple sur des pays comme le Mali, le Bénin, et le Gabon (le Mali en 2008, le Bénin en 2009 et le Gabon en 2011 ont mis en place une prise en charge à 100% de la césarienne par l'Etat) où les femmes en couche bénéficient d'une prise en charge entièrement gratuite pour la césarienne, des organisations de la société civile au rang desquelles WILDAF - Togo mettaient la pression sur le gouvernement togolais afin que celui-ci suive l'exemple. Ces organisations avaient à cœur les souffrances des nombreuses femmes à qui le coût élevé de l'acte opératoire et des nombreux autres frais liés à un accouchement sous césarienne, faisait prendre des risques énormes conduisant malheureusement à de nombreux décès.

Le manque de moyens motivait assurément les accouchements traditionnels ou encore la non fréquentation des structures référencées pour une assistance efficiente et complète. Sous ces différentes requêtes, le Togo a franchi le pas le 2 Mai 2011 en subventionnant la césarienne à hauteur de 90%. Pour chaque cas de césarienne, cette subvention de l'Etat s'élève à 80.565 FCFA, et il est demandé au bénéficiaire une contribution de 10.000 FCFA. Au démarrage de la prise en charge 3.500 kits avaient été rendus disponibles aux dires du Ministre de la Santé de l'époque, Komlan Mally. Chaque kit composé de médicaments et de consommables et la subvention couvre aussi d'autres frais liés notamment à l'acte opératoire, à l'hospitalisation et au bilan pré et post opératoire. Les formations sanitaires publiques à antenne chirurgicale, dans la plupart des cas les CHU (Centre Hospitalier Universitaire), les CHR (Centre Hospitalier Régional) et les CHP (Centre Hos-

pitalier Préfectoral) sont elles seules référencées pour le projet et le gouvernement s'était engagé à reverser à ces dernières, la partie subventionnée des frais qui leur revient de droit, soit environ 20.000f couvrant l'acte opératoire.

L'ADDITION

Toute structure publique de soins au Togo fonctionne sur deux budgets, l'un autonome provenant des prestations, bons et autres services facturés au patient, l'autre général donc de l'Etat sous le couvert du trésor public. Ainsi, chaque année pour une saine et prévoyante gestion, l'économat sous la supervision de l'agence comptable élabore un budget qui table non seulement sur la participation de l'Etat mais aussi sur une prévision de recettes sur la base d'une moyenne de prestations à fournir.

L'acte opératoire dans le cas de la césarienne fait partie de ces prévisions et varie hors subvention entre 19.000f et 20.000f selon la structure citée. En 2011, environ 9% des femmes enceintes ont eu une orientation vers la césarienne comme méthode de délivrance en couche. Or, des informations recueillies et confortées dans plusieurs milieux hospitaliers, sur le minimum de kits

nécessaires en moyenne par mois, la plupart du temps seule la moitié ou le tiers est rendu disponible par la Division de la Santé familiale. Cette situation est plus accrue selon qu'on se trouve dans une localité de l'intérieur du pays, disposant seulement d'un CHP et éloigné du chef lieu de région. Encore que pour avoir les kits, il faut être tenace et savoir négocier, en plus de trouver le carburant nécessaire pour le trajet si l'on se trouve par exemple à l'intérieur du pays. Une structure de l'intérieur a besoin en moyenne de 50 à 60 kits contre 200 à 250 pour Lomé Commune et la Préfecture du Golfe qui cumulent les plus forts taux.

Malgré la promesse ouvertement formulée par le gouvernement à travers le Ministère de la Santé de reverser le manque à gagner aux hôpitaux, il a été dernièrement et tout simplement demandé à ceux-ci d'intégrer ces frais dans leur budget. Résultat : une situation inattendue et difficile à gérer pour des hôpitaux qui tirent déjà, pour la plupart, le diable par la queue. Le cas par exemple du CHP de Kpalimé qui de Mai 2011 à Juillet 2012 qui a assuré en tout 702 actes opératoires et attend de rentrer dans ses fonds auprès de l'Etat à hauteur de 14.040.000 FCFA est assez poignant.

En plus, on assiste régulièrement à un scénario de conflit perpétuel entre les bénéficiaires et les prestataires de soins puisque le kit n'est pas souvent complet et les bénéficiaires trouvent inadmissible qu'on leur demande d'aller se procurer à la pharmacie contre paiement, des éléments essentiels dont le kit était censé pourvu. Encore une fois, les discours solennels contrastent dangeusement avec les réalités et les actes posés. Et depuis, on parle moins de gratuité que de subventions. Lors du dernier forum sur la subvention de la césarienne tenu les 23 et 24 avril 2012 et conduit par le ministère de la Santé avec l'ensemble des partenaires et représentants des praticiens, pas une fois le mot « gratuité » de la césarienne n'a été prononcé, malgré toute la campagne de communication organisée autour.

Chaque mois qui passe gonfle l'enveloppe du manque à gagner que crée cette subvention non subventionnée par l'Etat au niveau des structures de soins, lesquelles réapprennent depuis peu à survivre dans cette nouvelle situation de déséquilibre budgétaire.

Vac-Togo :

✎ Martial B.

La 3ème Collection « Funky Grooves » présentée au public

La société Vlisco African Company (VAC-Togo) a sorti sa 3ème collection baptisée « Funky Grooves ». Elle a été présentée au public le 30 juillet dernier dans la boutique VLISCO, sise à Adawlato. C'est une collection

dont les inspirations sont d'origine nigériane, de la culture urbaine mondiale. Après donc « Silent Empire », « Palais de sentiments », c'est avec Funky Grooves que VAC-Togo et son Directeur Fabrice Ruiz entendent à nouveau magnifier la femme.

« Funky Grooves » est le nom de la nouvelle collection de VAC-Togo, disponible depuis le 30 juillet dans toutes ses boutiques. Elle se compose de Wax et des « Créations Luxury », accompagnés des accessoires de sacs qui ambitionnent de valoriser la beauté féminine. « Funky Grooves » est placée sous le signe de contrastes, avec une élégance absolue tout en revisitant les codes du « Street wear ».

Dans cette collection, Vac-Togo et son Directeur ont été guidés par un souci permanent de mêler aux dessins, des éléments qui s'appuient sur le rouge brique, des roses intenses pour éclairer des bleus et des verts acidules, le tout donnant une couleur vivifiante. En prélude à ce lancement, un défilé a été organisé le samedi 29 juillet toujours dans les locaux de

Vlisco. Cinq stylistes y ont présenté des modèles inspirés de la nouvelle collection sur une chorégraphie de danse contemporaine. Trois d'entre elles, Mme Rose Crépy, Jeanne Satchivi et Edwige Atayi, sont reparties chacune avec un prix de fidélité offert par la société. Vlisco a également présenté son défilé.

La présentation de la nouvelle collection s'est faite sous une forte affluence, avec des clients conquis. La preuve, beaucoup d'entre eux qui étaient déjà au défilé du 29 juillet, ont été saisis d'une frénésie d'achat pour se procurer les articles exposés. Pour le plus grand bonheur de Mme Barbara Amouzou, responsable Trade Marketing qui avait promis aux fidèles et aux clients de Vlisco lors de la deuxième collection, beaucoup de sur-



Des modèles de la collection « Funky Groove »

prises pour la troisième. Promesse donc tenue. « Nous avons été agréablement surpris par les motifs de cette nouvelle collection. Les dessins et les couleurs sont saisissants. On se demande si Vlisco sortira une collection qui ne plaira pas » confie séduite, Mme Chéríta NEGLOKPE, une cliente interrogée dans les couloirs de la boutique.

Particularité de la Collection « Funky Grooves »

Dans ses différents tissus Vlisco présentés au public, se retrouvent des dessins de différents coins du monde. Ce qui justifie le thème Contraste sous lequel cette collection est placée. Car formant des lignes géométriques brutes, des formes drapées traditionnelles,

d'ornements métalliques brillants et de tonalités industrielles, le tout pour créer une esthétique actuelle. La nouvelle ligne de « Luxury Edition », regorge également de détails exclusifs faits de clous en laiton, fils de lurex étincelants, sequins métallisés, cristaux brillants et broderie anglaise délicate.

JOURNÉE FIFA : Match amical des Eperviers : ✉ Martial B.

Le Togo rencontre finalement le Burkina-Faso

Depuis quelques jours déjà, le public sportif togolais avait noté dans son agenda un match international amical qui devait opposer les Eperviers du Togo aux Lions de la Téranga du Sénégal, le 15 août prochain à Metz en France. Il devra revoir ses notes. Pour cause d'indisponibilité des joueurs sénégalais, l'équipe nationale togolaise rencontrera finalement les Etalons du Burkina-Faso ce 14 août à Paris. Ces derniers, selon une source proche de la Fédération Togolaise de Football, auraient confirmé leur participation à cette rencontre qui entre dans le cadre de la journée FIFA et participe à la préparation des Eperviers pour leurs prochaines échéances. Le Togo joue une double confrontation contre le Gabon en septembre et octobre prochains dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations, Afrique du Sud 2013.

Il est à noter l'absence dans les rangs togolais de Ségbefia Prince et de Razak Boukari. Ces derniers auraient essuyé le refus de leurs club respectif



Les Eperviers du Togo

de les libérer pour ce match. Ceux-ci évoquent la reprise des championnats européens. La même raison aurait motivé l'annulation de la rencontre avec le Sénégal. Ci-dessous la liste des joueurs convoqués

Gardiens : Kossi Agassa (Reims, France), Cédric Mensah (Olympique de Marseille, France), Mawugbé Atsu (Maranatha, Togo).

Défenseurs : Donou Kokou (Maranatha, Togo), Ouro-Akoriko Sadat (Free State Stars, Afrique du Sud), Bousou Vincent (FC Saigon, Vietnam),

Nibombé Daré (RBDB FC, Belgique), Gafar Mamah (Dacia FC, Moldavie), Serge Akakpo (Zilina, Slovaquie).

Milieux : Alaixys Romao (Lorient, France), Komlan Ametepe Kodjo (Nîmes, France), Ametepe Kodjo (Maranatha, Togo), Razak Boukari (Rennes, France), Prince Ségbefia (Auxerre, France), Salifou Moustapha (Saarburcken, Allemagne), Mani Sapopol (Batna, Algérie), Floyd Ayité (Reims, France), Zakari Morou (Free State Stars, Afrique du Sud).

Attaquants : Serge Gakpé (Nantes, France), Jonanthan Ayité (Brest, France), Kalen Damessi (Lille, France), Traoré Arissou (Castelbomberto, Italie), Emmanuel Adebayor (Tottenham, Angleterre).

SANTÉ FOOT :

3ème édition : Hôpital de Bè bat CHU Campus 1-0 en ouverture

Organisé par les services sanitaires de Lomé et parrainé par le ministère de la Santé, le tournoi Santé-foot édition 3 est entré dans sa phase active avec le premier match disputé ce samedi 04 août au stade municipal. Le réalisme de l'hôpital de Bè a eu raison de la détermination du CHU Campus, détenteur du trophée, battu sur la marque de 1 à 0.

Douze formations sanitaires réparties en poule de trois, partent à l'assaut du Trophée. Le match inaugural s'est déroulé dans une ambiance de fête au stade municipal de Lomé. Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de ce rendez-vous celui du fair-play et de la bonne santé comme le prônent les organisateurs de l'événement.

Le tout nouveau ministre des Sports, Bakalawa Fofana, un représentant du ministre de la Santé, les supporters des deux équipes ont honoré de leur présence, cet événement sportif organisé pour raffermir les relations entre le personnel des structures sanitaires du Togo.

Sur le gazon synthétique du stade municipal de Lomé, les vingt-deux acteurs se sont donnés à fond pour s'adjuger les trois premiers points de cette 1ère journée. Les joueurs de l'hôpital de Bè mettent la pression dans les 10 premières minutes sans parvenir à ouvrir le score.

Ceux du CHU Campus contiennent les vellétés offensives de leurs adversaires avant de passer à leur tour à la vitesse supérieure. Dès la 12ème minutes, la pression change de camp et le résultat ne se fait pas attendre. Sur un corner de l'hôpital de Bè, Oupoidi Wakilou d'une frappe ouvre le score à la 28ème min pour le 1 à 0.

Les champions en titre du CHU Campus posent alors le jeu en cherchant à contourner la solide défense de la formation de Bè par les ailes. Mais cette défense ne se laisse pas surprendre, jusqu'au coup de sifflet annonçant la pause.

A la reprise, les joueurs du CHU Campus, conscient de leur retard prennent le jeu à leur compte. Ils acculent ceux de Bè dans leur moitié de terrain. Ils

alternent jeu court et long pour trouver la faille mais la kyrielle d'occasions ont été galvaudées par une attaque en manque de réussite. Aux 55ème et 60ème min, Ouédraogo Wilfried est passé d'un cheveu de l'égalisation pour son équipe. Le score restera inchangé jusqu'au coup de sifflet final.

Avant le début de la rencontre, les allocutions du ministre des Sports, Bakalawa Fofana et du président du comité d'organisation, M. Edouard Katchékpélé ont encore rappelé aux compétiteurs l'esprit de fraternité et de partage qui motive le présent tournoi. Le ministre a en outre apprécié l'initiative en ce qu'elle permettra aux populations à travers des consultations foraines de connaître les maux qui les guettent et de se faire soigner.

M. Edouard Katchékpélé a précisé que c'est lors de la seconde journée que sont prévues les consultations gratuites sur le terrain de football d'Agoè.

Tournoi international du tir à l'arc au Bénin

Les archers Togolais en mise au vert

Des archers issus de différents clubs de Lomé sont en mise au vert depuis le 05 août dernier et ce jusqu'au 12 août prochain. Ce regroupement entre dans le cadre de leur préparation en vue de leur participation au tournoi International de tir à l'arc des zones centres et ouest Afrique (TIZO-CATA) prévu du 30 Août au 03 Septembre au Bénin. De plus, un tournoi Open a été organisé par le Collectif des Associations Sportives de Tir à l'Arc pour jauger le niveau des archers togolais devant prendre part à cette compétition.

Huit archers se sont d'abord mesurés dans une série de 12 volets de trois flèches appelés « Fita round », lors des 8ème de finale pour montrer leur adresse. Dans ce jeu, peu de joueurs ont répondu à l'attente du public et du Directeur Technique National (DTN) Aimé Mensah. Sur les huit archers alignés, seul Amemelio Edem du club Etoile Filante a pu récolter 181 points loin d'ailleurs des 240 points prévus, pour passer la première étape en compétition internationale. Tchally Godwin le suit avec 97 points. La seconde étape, celle des duels a opposé Amemelio Edem à Gilles

Akakpo. Les autres confrontations se présentent comme suit: Nesto vs Tchally Godwin ; Nicolas Adjayi vs Jose Koundé; Amaglo et Olympio Epiphane se sont affrontés. Egalement dans cette série de 12 volets de trois flèches, comptant pour les quarts de finale, Amemelio Edem et Godwin Tchally se frayent le chemin des demi-finales respectivement avec 158 et 88 points.

Au cours de la demi-finale Amemelio et Amaglo se retrouvent respectivement avec 55 points et 30 points pour l'ultime étape de ce tournoi open. En finale, sans surprise, Amemelio Edem écrase son adversaire 29 points à 05. Godwin Tchally se contente de la 3ème place. Un autre tournoi est prévu ce 12 août pour se faire une idée précise du niveau des archers togolais. Pour le président du Collectif d'Associations : « le niveau est relativement bas par rapport à l'année dernière. Les archers se doivent de corriger cela s'ils veulent une bonne représentation au Bénin ». On croise donc les doigts pour qu'avant le début de la compétition en terre béninoise, les archers togolais retrouvent un peu plus de couleurs.

BRÈVES:

6, 3 millions d'euros, c'est ce que demande Adebayor pour quitter Man City

Emmanuel Adebayor semble trouver une proposition pour partir à l'amiable de Manchester City. Il aurait fait une proposition à son club pour partir. On attend les réactions du côté de Manchester City.



Emmanuel Adebayor

Selon le Daily Star, il aurait demandé à ses dirigeants de lui payer 6,3 millions d'euros en vue de le libérer de son contrat et soulager les Citizens de son salaire de 225.000 euros par semaine.

City ne s'est pas encore prononcé sur cette proposition pour la moins originale ou cela démontrerait du désir du joueur d'en finir définitivement avec ce feuilleton. Au même moment, le club se rap-

procherait de Robert Lewansky pour pallier son départ qui est plus que jamais d'actualité.

Festival de photo mode de Lomé

✎ Euphrasie YEME

Les événements se suivent mais ne se ressemblent pas. Le Festival de Photo Mode de Lomé a connu sa toute première édition les 25, 26, et 28 Juillet derniers à l'Institut Français du Togo. C'est une innovation de l'agence UK & Partners pour permettre aux jeunes de la capitale togolaise de vivre le rêve de modèle photos. L'objectif visé était de constituer une plate-forme annuelle d'échanges et d'apprentissage des amoureux et des passionnés de séances photos ; de permettre aux professionnels de la mode de constituer des books professionnels répondant aux standards internationaux ; et d'occuper utilement la jeunesse pendant les vacances et leur permettre de réaliser leur rêve de célébrité.

Placé sous le thème « le rêve à la portée » le festival de photo mode de Lomé a regroupé plus d'une centaine de participants dont 83 photographes amateurs et 70 modèles. Selon Samuel M'MAJU promoteur de l'évènement, le bilan est positif, « pour une première édition sans sponsors sans partenaires, c'est une réussite, vu la participation et l'engouement qu'il y a eu autour ».

Plusieurs activités étaient au programme tel des ateliers de formation sur l'appareil photo, le maquillage, des séances de shootings et expositions de photo de mode. Des photographes professionnels étaient aussi présents pour apporter leurs expertises aux passionnés de l'art photographique.

L'apothéose du Festival a été marquée par le jumelage de la 3ème édition de « la mode



La Gagnante du concours

c'est vous », une soirée permettant à « monsieur tout le monde » de monter sur le podium pour défiler et présenter un style d'habillement ; le tout dans une ambiance festive. Les 5 gagnants (dont 2 modèles femmes, 1 modèle homme, et 2 photographes) de cette première édition du Festival de Photo mode de Lomé ont été récompensés avec des tirages et CD de leurs plus belles photos, un appareil photo numérique haute

résolution, des lots de pagnes Woodin, et des bons de couture chez des stylistes de renom. Le rendez-vous est donc pris pour la deuxième édition en avril 2013 à l'hôtel Mercure Sarakawa.

L'Amour Parfait de Mirlinda

✎ E. Y.

Le nouveau bébé de celle qu'on surnomme « la reine de l'afro zouk made in Togo » est déjà dans les bacs. Djédjom Ahlonkoba KUAKUVI alias Mirlinda a procédé au lancement de son troisième album le samedi 4 août dernier dans les studios de radio zéphyr en présence des médias et de quelques artistes venus la soutenir.

Titre « L'Amour Parfait », ce nouvel opus de 11 morceaux traduit l'amour dans la vie comme message principal. Chantés en Français, en Ewé et en Anglais, les morceaux de Mirlinda abordent les préoccupations du commun des mortels entre autres les vicissitudes de la vie et de l'amour. Poulain de l'écurie « All That Production » de Malick Ayéva, Mirlinda a enregistré chez Carlos Danklou, Joël Azeto, Omar B, Courage Tétégan et arrangé chez Jean-Luc. Elle a



opté pour une diversification de styles et genres pour apporter une touche particulière à cet album. On peut remarquer également sur ce chef-d'œuvre le featuring réalisé avec Charl'Ozzo « Ho nami », le titre « Doudou » remixé, « Tu as changé », « Nougomésésé », et « Laisse-moi », (pour ne citer que ceux-là), tous clipés en Europe et aux Etats-Unis. Mirlinda a enchaîné de nombreux spectacles au Togo, et à

l'international comme au Bénin, en Allemagne et aux Etats-Unis. Elle prépare actuellement une tournée nationale et un concert d'édicace. Mirlinda programme également pour bientôt une tournée européenne et demande le soutien de tous les consommateurs de la musique pour pousser plus haut les artistes afin que le Togo puisse aussi être présent sur les grandes scènes mondiales.

Mais en attendant de la retrouver sur scène, savourons les belles mélodies de « L'Amour Parfait ».

VIENT DE PARAÎTRE :

✎ Franck NONNKPO

«Le murmure des martyrs» de Kodzo Adzewoda VONDOLY

Le murmure des martyrs, c'est le titre du nouveau recueil de poèmes de notre compatriote Kodzo Adzewoda VONDOLY qui vient de paraître aux Editions Continents. L'ouvrage décrypte la situation des droits humains au Togo et en Afrique. Ce recueil vient s'ajouter à la bibliographie déjà bien riche du jeune auteur.

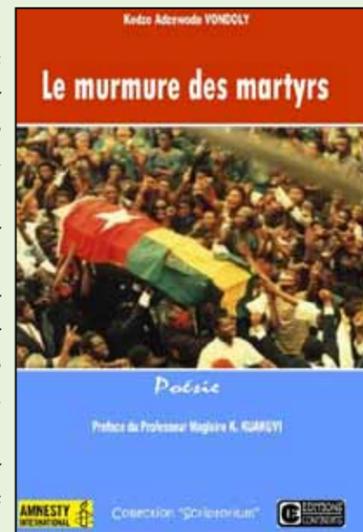
Composé de 67 poèmes, Le murmure des martyrs est subdivisé en quatre grandes parties. La première, intitulée «Murmures» rend un vibrant hommage à tous les martyrs du Togo, d'Afrique et du monde. Cette partie du recueil est l'expression de la déception de l'auteur face à l'impunité qui caractérise l'assassinat de ces illustres personnages.

Dans la deuxième partie, intitulée «Complaintes», l'auteur dénonce avec une verve rare, les aberrances, les dérives suicidaires, les violences à caractère politique et électoral, les ré-

pressions, les enlèvements, les assassinats et crimes de toutes natures, et les violations massives des droits humains au Togo et en Afrique.

Dans «Plus jamais ça» troisième partie de l'ouvrage, Kodzo Adzewoda VONDOLY émet le vœu de voir cesser, tout ce dont les citoyens togolais ou encore ceux du monde sont victimes.

«Il est temps», dernière partie du recueil, fait l'apologie des derniers temps où des révélations et des défections font ébranler les pouvoirs autoritaristes en Afrique. Cette partie est aussi consacrée à la Franceafrique que l'auteur considère comme l'un des problèmes cruciaux auxquels le continent noir est confronté. Elle retrace également l'aguerre au sein de la famille Gnassingbé dont l'apothéose a été l'arrestation et le simulacre de procès du député Kpat-



cha Gnassingbé. L'auteur, sur ce sujet, appelle les frères en conflit à se comprendre..

Dans son hommage aux martyrs, l'auteur n'a pas oublié Ephrem Seth DORKENOO, ancien ministre, éditeur, décédé le 27 avril 2010, les villes historiques comme Togoville. Nelson Mandela, une figure emblématique de la lutte pour la liberté en Afrique, y est aussi élevé.

Esse Atohoun remercie le Seigneur

✎ E. Y.

De son vrai nom Esther Esse ATOHOUN l'artiste togolaise de la musique Gospel s'est affirmé le 6 Juillet dernier à travers la sortie de son premier album « Je te remercie Seigneur ». Inspirée de la vie, Esse Atohoun exprime sa reconnaissance et son remerciement au créateur sur ce premier opus de six titres.

Esse Atohoun a fait ses débuts musicaux dès son enfance et était véritablement animée par le désir de se consacrer à cette carrière. Déjà au Collège, Esse se faisait remarquer sur les scènes lors des semaines culturelles. Sous l'inspiration des rythmes d'autres artistes, elle a intégré dans les années 90 des groupes de

chorale du Togo et du Bénin et ne cessa guère de mettre en avant son amour pour la musique. Arrivée sur la terre allemande (où elle réside actuellement) en 2000, elle exprime de nouveau, son désir d'animer des messes dominicales dans une chorale du milieu. Au fil des jours, Esse se remplit d'inspirations et décide ainsi de mettre sa voix au service de l'Eternel en solo. En 2010, son mari l'encouragea à entrer en studio. De là, elle réussit à sortir un opus de 06 titres qu'elle va baptiser «Je te remercie Seigneur », un maxi qu'elle a enregistré au studio 3ème dimension sous la houlette de l'arrangeur Papa à Lomé au Togo.

Pour la sortie promotionnelle de cet album, l'artiste fait des tournées d'une série de concerts en Europe et en Afrique notamment au Togo pour cet été 2012. Elle était à Tsévi pendant les 30ans de l'UNAM et pour la célébration de la fête de la musique organisée par l'Union Nationale des Artistes Musiciens du Togo ; à l'Institut Goethe, au stade omnisports Terrain de Basket pendant le lancement d'album de Fred le saint (artiste Gospel).

Et comme toujours pour soutenir les œuvres de nos artistes togolais, rendons grâce au tout puissant avec les morceaux d'Esse Atohoun.

Premier concert pour le « Collectif y-en-a Marre, Etiamé »

✎ F.N

Le concert pour le changement, c'est autour de ce concept que plusieurs artistes du « Collectif y-en-a Marre », étaient sur scène le samedi 04 août dernier au Centre culturel Dényigban pour le premier concert engagé de l'histoire du Togo.

Etait au rendez-vous, toute la crème de la musique engagée togolaise :Ras-Ly, Nel Pakur, Amen Jah Cissé, Groupe



Paradise, Eric MC, Groupe Mélang', Béhanzin Seul Œil, Jos Atazoa, Jahalpha, Ocha Komlano 23, Stéphan, Ras Huberto, Will Star, Neeklas

; des artistes artistes plasticiens comme Azankpo Tété, Eza Komla, Tessi Kodjovi, Jean Séwanou ; des slameurs et des humoristes dont l'immuable Frédéric Gakpara.

Le public ayant fait le déplacement de Dényigban a eu droit à l'exclusivité de la première compile de chansons engagées du Collectif.



INTERNET HAUT DÉBIT POUR TOUS

À compter du 1^{er} Juin 2012

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE

HELIM nomade

Où je veux, quand je veux!



| FACTURATION AU VOLUME | | |
|-----------------------|--------------|----------|
| FORFAIT | PRIX TTC | VALIDITÉ |
| 64Mo | 485 F CFA | 2j |
| 128Mo | 990 F CFA | 3j |
| 256Mo | 1 985 F CFA | 5j |
| 512Mo | 3 960 F CFA | 10j |
| 1Go | 7 880 F CFA | 15j |
| 2Go | 15 760 F CFA | 20j |
| 3Go | 23 600 F CFA | 30j |

FACTURATION AU VOLUME
Pour des débits de connexion supérieurs à 200 Kb/s



Prix de la clé HELIM Nomade : **24 995 F TTC**

FACTURATION À LA DURÉE

| TEMPS DE CONNEXION | PRIX TTC |
|--------------------|-----------|
| 1H | 360 F CFA |

- Facturation par pas de 15mn
- Pas entamé facturé entièrement
- Tarif unique pour toute la journée



FACTURATION À LA DURÉE
Pour des débits de connexion jusqu'à 200 Kb/s



Frais de mise en service Internet : **5 900 F TTC**

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou **appelez le 112.**

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg

moov **privilège**

Plus besoin de stresser avec
vos nouveaux tarifs !



no limit[®]

Avoir le sens des affaires, c'est aussi savoir bien choisir son forfait téléphonique. Avec Moovprivilège, que ce soit pour le travail ou le plaisir, appelez désormais toutes les destinations locales à seulement **79 f/min**. Bénéficiez également du tarif exceptionnel de **99 f/min** non seulement vers les filiales Moov mais aussi vers **8** destinations internationales de choix : France, USA, Canada, Chine, Liban, Allemagne, Inde et Pakistan. Pour couronner le tout, vous pouvez bénéficier d'**1h** de communication gratuite vers Moov tous les dimanches en souscrivant au ***143*7#** à 1000 f. Si vous disposez de 5000 f sur votre compte principal, n'attendez plus, faites le ***106*4#** pour migrer vers Moovprivilège. Moov, votre meilleur partenaire business.

79 f/min vers tous les réseaux au Togo

99 f/min vers les filiales Moov

99 f/min vers France, USA, Canada, Chine, Liban, Allemagne, Inde, Pakistan

1 h de communication vers Moov tous les dimanches à 1 000 f

> Composez ***106*4#** (disposer d'au moins 5 000 f sur son compte principal)



groupe
etisalat

www.moov.tg

Service Client : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)